Méditerranée : la France accueillera une vingtaine de migrants de l'Open Arms (MàJ)

15/08/2019 à 21h23

15/08/19

Six États européens se sont engagés à recevoir les 150 passagers du navire qui faisait route vers Lampedusa.

Une solution a été trouvée pour porter secours aux 147 migrants empilés à bord de l'Open Arms. Selon un accord européen, négocié jeudi sous l'égide de la Commission, les réfugiés secourus par le navire humanitaire espagnol au large de la Libye seront pris en charge par plusieurs pays de l'Union.

Le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, qui a dévoilé cet accord, assure que **l'Espagne, la France, l'Allemagne, le Portugal, la Roumanie et le Luxembourg en sont parties prenantes.** En début de journée, Madrid avait laissé entendre qu'il pourrait accueillir une partie des passagers, sous réserve que d'autres États participent. **Paris de son côté s'était dit prêt à recevoir une vingtaine de personnes.** […]

lefigaro.fr

Six pays, dont la France, prêts à recevoir des migrants de l'Open Arms

L'Open Arms, bloqué dans les eaux internationales, a été autorisé par la justice italienne à se diriger vers l'île de Lampedusa. Six pays de l'Union européenne sont prêts à

recevoir les migrants du bateau humanitaire.

Six pays de l'Union européenne se sont manifestés pour accueillir une partie des 147 migrants embarqués sur le navire humanitaire de l'ONG espagnole Proactiva Open Arms, qui se trouve depuis jeudi au large de l'île italienne de Lampedusa, a annoncé jeudi le Premier ministre italien Giuseppe Conte.

"**La France,** l'Allemagne, la Roumanie, le Portugal, l'Espagne et le Luxembourg **viennent à peine de m'indiquer qu'il sont prêts à recevoir des migrants"**, a écrit M. Conte dans une lettre ouverte adressée au ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini. […]

bienpublic.com

Le navire humanitaire de l'ONG espagnole Proactiva Open Arms a jeté l'ancre jeudi juste en face de l'île de Lampedusa (Italie) avec 147 migrants à bord, en plein débat gouvernemental sur la légitimité de leur présence dans les eaux italiennes.

"J'ai décidé de ne pas signer le nouveau décret du ministre de l'Intérieur destiné à empêcher l'entrée, le transit et l'arrêt dans les eaux territoriales du bateau de l'ONG Open Arms", a stipulé jeudi dans un communiqué la ministre de la Défense italienne Elisabetta Trenta.

Le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, qui réclame une rotation en Europe des ports de débarquement, avait signé début août un décret interdisant, au nom de la défense de l'ordre public, les eaux italiennes à l'Open Arms.

Une décision prise par un tribunal administratif, suite à un recours d'Open Arms, a toutefois suspendu mercredi ce premier décret.

Dans la foulée, Matteo Salvini a signé un nouveau décret pour barrer la route au bateau. **Son pouvoir de ministre se trouve**

toutefois grandement affaibli, depuis qu'il a fait voler en éclat jeudi dernier son alliance gouvernementale formée depuis 14 mois avec le Mouvement Cinq Etoiles (M5S, anti-système).

Les décrets de M. Salvini doivent notamment être signés par la ministre de la Défense, **qui se trouve précisément être membre de M5S**, formation qui n'entend de toute évidence plus suivre ses ordres après avoir été lâchée.

"J'ai pris cette décision motivée de solides raisons légales, en écoutant ma conscience. Nous ne devons jamais oublier que derrière les polémiques de ces derniers jours, il y a des enfants et des jeunes qui ont souffert de violences et d'abus de tous types. La politique ne peut jamais perdre de vue l'humanité", a expliqué jeudi Elisabetta Trenta dans son communiqué.

La veille, elle avait déjà dépêché deux navires pour escorter l'Open Arms, dans un souci d'évacuer les 32 mineurs à bord, après deux semaines à bord.

Réagissant sur les réseaux sociaux jeudi, Matteo Salvini lui a vertement rétorqué: "humanité ne signifie pas aider les trafiquants et les ONG". […]

L'Ocean Viking, le navire de SOS Méditerranée et Médecins sans frontières (MSF) qui cherche également un port pour plus de 350 migrants, **se dirigeait jeudi vers le nord** et se trouvait bien au delà de Lampedusa et de Malte.

lexpress.fr

Migrants à bord de l'Open Arms en Méditerranée : vers un accord entre la France, l'Allemagne et l'Espagne

Selon El Pais, la France, l'Allemagne et l'Espagne seraient sur le point de se mettre d'accord à propos de la répartition des migrants de l'Open Arms, coincé en mer depuis 14 jours.

En mer Méditerranée depuis 14 jours, avec 147 migrants à son bord, l'Open Arms pourrait voir sa situation se débloquer. Selon le quotidien espagnol El Pais, **un accord européen est sur le point d'être trouvé pour répartir l'accueil de ces rescapés.** La France, l'Allemagne et l'Espagne auraient accepté de prendre leur part pour résoudre cette situation qui n'en finit plus de se répéter. Depuis un an, le gouvernement italien refuse de laisser accoster un navire sur son territoire avant que la répartition des migrants entre pays européens ne soit effectuée. […]

A Paris, la présidence de la République avait assuré mercredi **que la France était "active",** "en lien avec la Commission européenne", pour trouver une solution pour les quelque 500 migrants des deux navires, tout en rappelant ses deux principes : **débarquement dans "le port sûr le plus proche" puis répartition des migrants.**

lejdd.fr

14/08/19

Le navire humanitaire espagnol Open Arms avec à son bord 160 migrants récupérés en Méditerranée au large de la Libye doit être autorisé à entrer dans les eaux territoriales italiennes contrairement à ce que dit le ministre de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, a fait savoir mardi qu'il bloquerait l'Open Arms, ainsi que l'Ocean Viking, un navire affrété par les ONG Médecins sans Frontières (MSF) et SOS Méditerranée. Ce dernier navire a pour sa part recueilli quelque 350 migrants, également au large de la Libye. La justice italienne a décidé ce mercredi 14 août d'autoriser le bateau humanitaire à entrer dans les eaux territoriales italiennes.

L’association humanitaire espagnole Open Arms avait saisi la justice pour demander à ce que son navire **soit autorisé à entrer en Italie sur la base du droit maritime international.** Dans sa décision, le juge administratif déclare que la plainte d’Open Arms « **ne semble pas être totalement dénuée de fondement juridique** » et que le navire est confronté à une situation « **exceptionnellement grave** ».

Jusqu’à 1 million d’euros d’amende

De ce fait, le bateau doit être autorisé à pénétrer dans les eaux italiennes et doit recevoir une « **assistance immédiate** » pour les personnes sauvées « **qui en ont le plus besoin** ». Les magistrats ne précisent toutefois pas si le bateau doit être autorisé à accoster ni si les migrants peuvent débarquer. […]

ouest-france.fr

Rappel : Madrid a menacé le 27 juin l’ONG espagnole Open Arms d’une amende allant de 300 000 à 900 000 euros si son navire humanitaire porte secours à des migrants dans la zone de recherche et de sauvetage, au large de la Libye. L’Opens Arms n’est autorisé qu’à se rendre en Grèce pour apporter du matériel humanitaire